Procédure pour l'inscription au service d'autopartage

Avant de procéder à votre inscription en ligne, vous devez :

☐ Lire et comprendre le ***Contrat et conditions d'utilisation des véhicules d'autopartage*** *de la Ville de Rivière-du-Loup*	https://VilleRDL.ca/autopartage
☐ Demander votre **dossier de conduite**	https://saaq.gouv.qc.ca/permis-conduire/obtenir-dossier-conduite
☐ Demander votre **dossier de sinistre automobile**	https://gaa.qc.ca/fr/fichier-central-des-sinistres-automobiles/demander-votre-dossier-de-sinistres/

Inscription en ligne sur la plateforme d'autopartage

Avant de commencer, assurez-vous d'avoir en main :

- Votre permis de conduire (numéro et image du permis)
- Les informations de votre assurance auto et image du certificat d'assurance, s'il y a lieu
  Votre assurance personnelle servirait à réduire le coût de la franchise en cas d'accident, que vous soyez responsable ou non, puisque vous devrez payer la franchise de l'assurance de la Ville si l'incident survient pendant votre utilisation.

Vous êtes maintenant prêt à créer votre compte d'usager!

Attention! Vous devez remplir votre demande d'inscription en une seule fois.

1. Rendez-vous à https://sigtic.sauver-system.com/login/organization/ville-de-riviere-du-loup

2. Cliquez sur le bouton « Inscription à l'autopartage » situé à droite de l'écran.

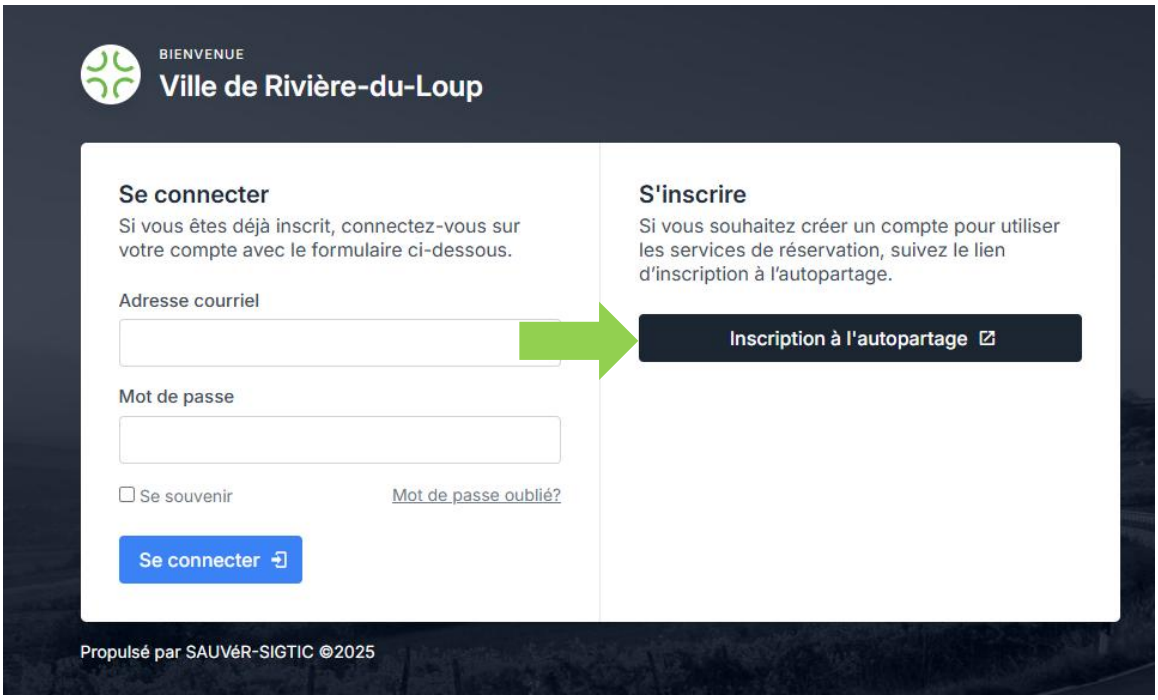

3. Entrez le courriel qui sera associé à votre compte d'usager, puis cliquez sur le bouton « Suivant ».

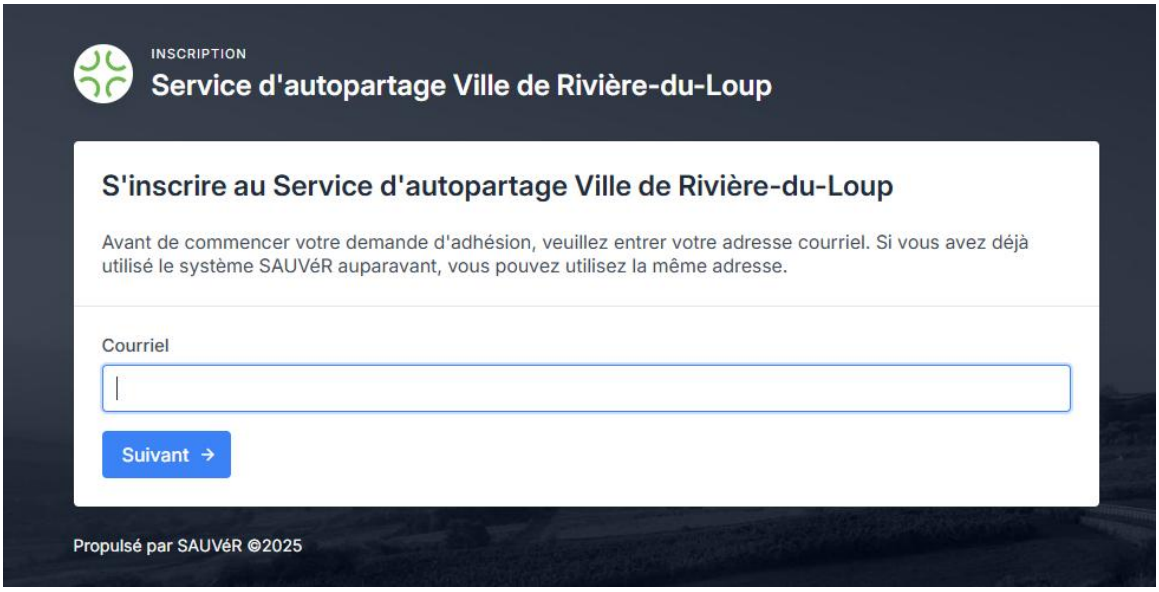

4. Inscrivez votre nom complet, choisissez la langue de la plateforme et créez votre mot de passe. Normalement, votre courriel devrait apparaître déjà dans le champ « Courriel »; si ce n’est pas le cas, réécrivez-le. Cliquez ensuite sur le bouton « Créer un compte ».

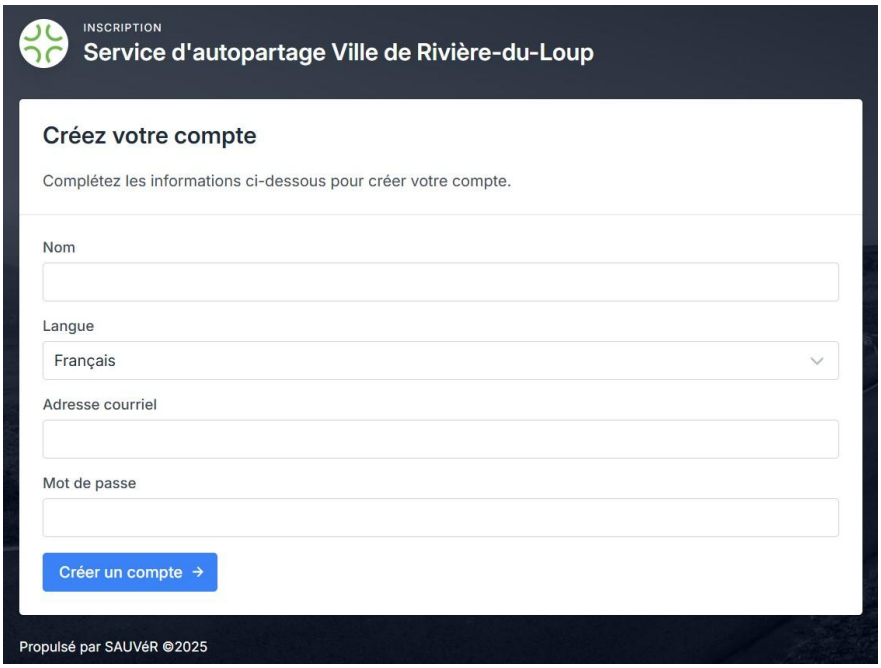

5. Remplissez les champs de la page « Informations », puis cliquez sur le bouton « Suivant ».

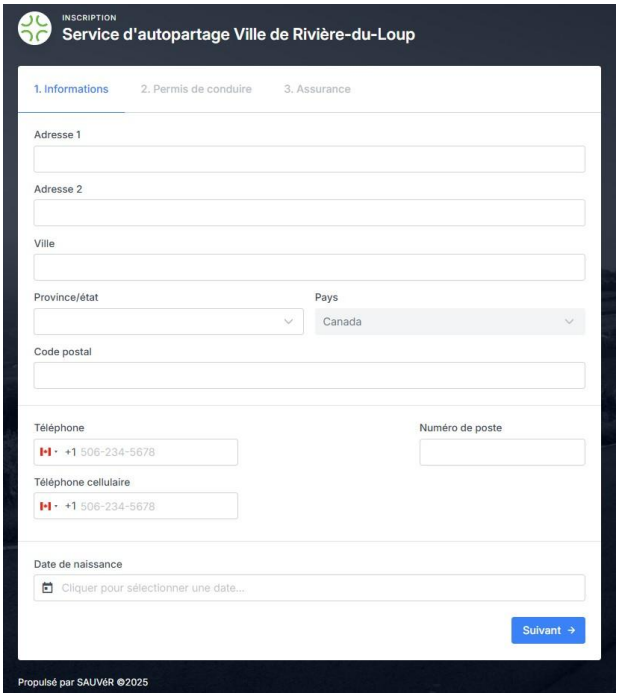

6. Remplissez les champs de la page « Permis de conduire », joignez une image de votre permis de conduire en utilisant le champ « Déposez vos fichiers ici ou cliquez pour télécharger », puis cliquez sur le bouton « Suivant ».

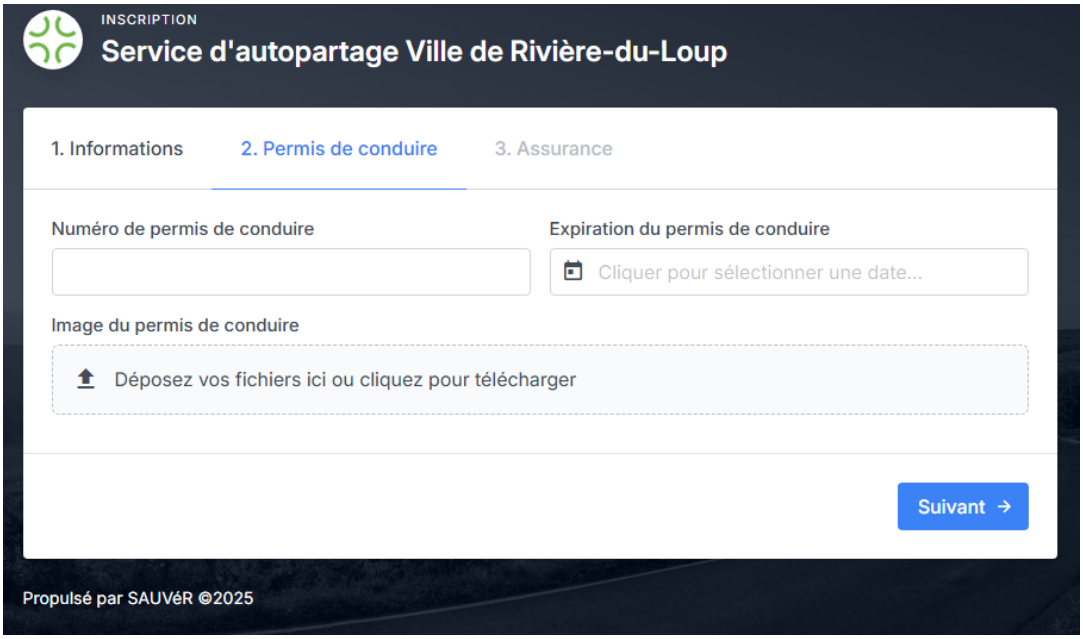

7. Remplissez les champs de la page « Assurance » et joignez une image de votre certificat d'assurance en utilisant le champ « Déposez vos fichiers ici ou cliquez pour télécharger », puis cliquez sur le bouton « Suivant ».

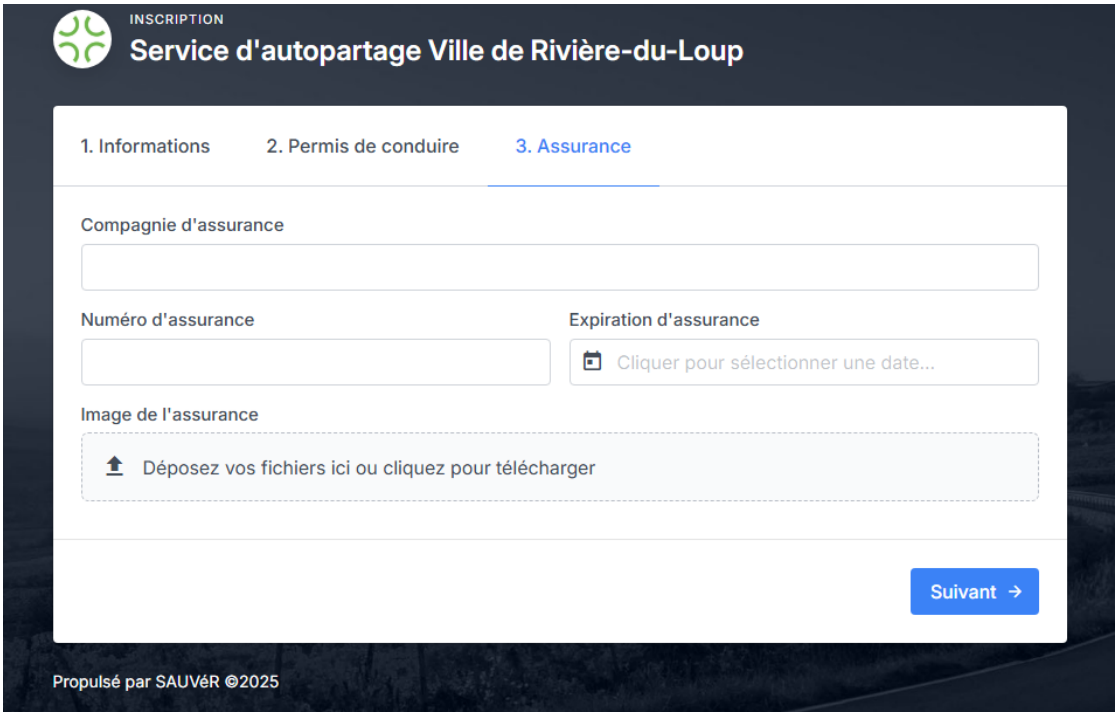

Si vous n'avez pas prévu d'assurances complémentaires, inscrivez « S.O. » pour « sans objet » et une date fictive.

8. Une fois que vous aurez lu les termes et conditions du service d'autopartage de la Ville en cliquant sur le titre en bleu, cochez la case « J'accepte les termes et conditions », puis cliquez sur le bouton « Compléter l'inscription ».

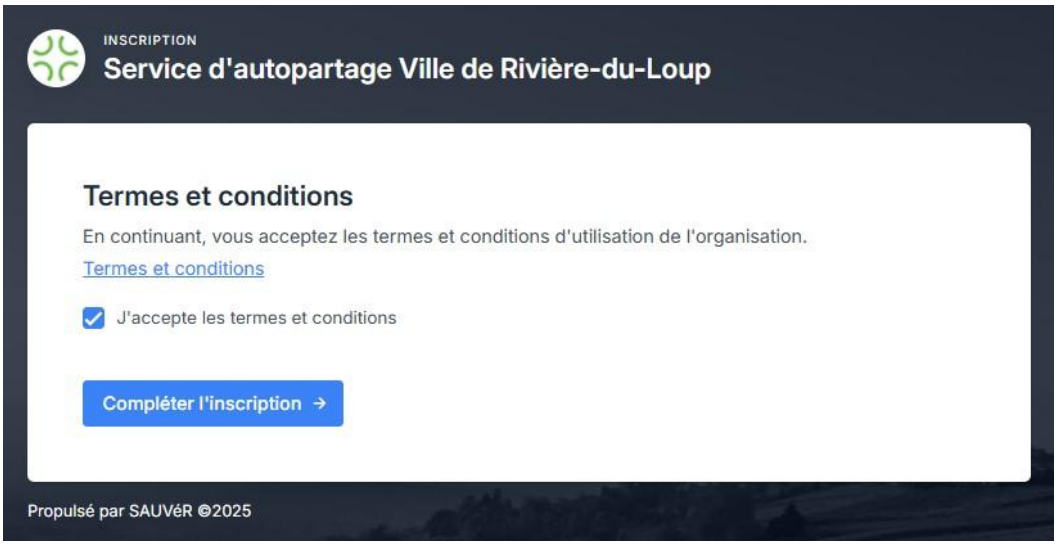

9. Une confirmation d'envoi de votre demande d'inscription s'affichera à l'écran.

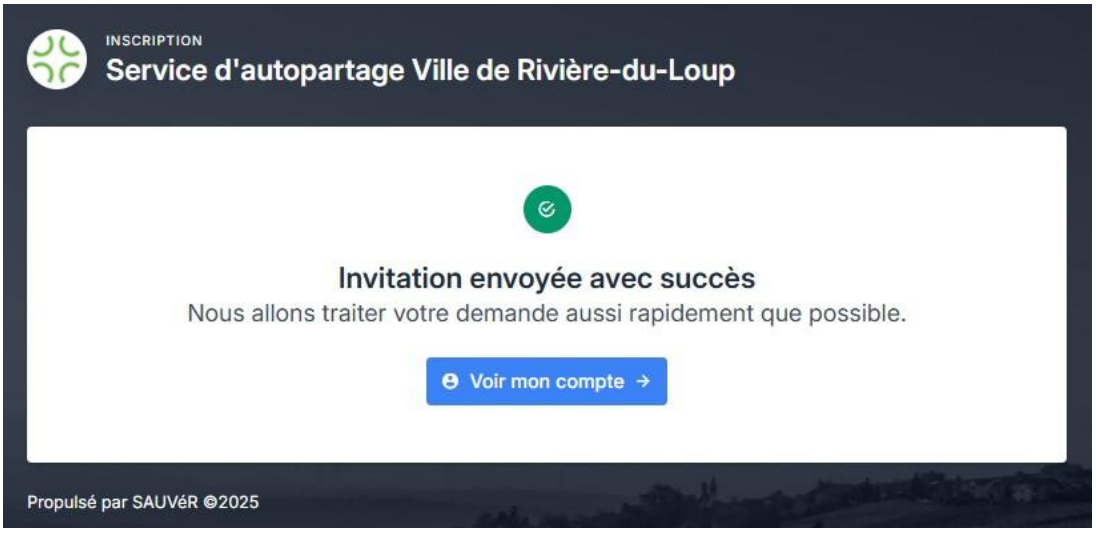

10. Afin de finaliser votre demande d'inscription, transmettez par courriel **votre dossier de conduite** et **votre dossier de sinistre automobile** à autopartage@villeRDL.ca en indiquant dans l'objet « Documents autopartage » et votre nom.

11. Prévoyez deux à trois semaines pour l'analyse et le suivi de votre demande d'inscription.

La Ville vous remercie pour votre intérêt à son service d'autopartage!

Ce service est offert grâce au soutien de la MRC de Rivière-du-Loup (Fonds Régions et ruralité).